NATIONS UNIES





Distr.
GENERALE

A/37/152
S/14915

22 mars 1982

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-septième session
Points 20 et 54 de la liste préliminaire
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE Trente-septième année

Lettre datée du 19 mars 1982, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour votre information, la Déclaration en date du 9 mars 1982 du Ministère de l'information du Kampuchea démocratique condamnant l'intensification de l'usage criminel des armes chimiques par la clique de Hanoï agresseur pour exterminer la population kampuchéenne.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir communiquer ce texte au Groupe d'experts chargé d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et de le faire circuler comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 20 et 54 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur.

Représentant permanent du Kampuchea démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

x A/37/50

ANNEXE

DECLARATION DU MINISTERE DE L'INFORMATION DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

CONDAMNANT L'INTENSIFICATION DE L'USAGE CRIMINEL DES ARMES CHIMIQUES PAR LA CLIQUE DE HANOI AGRESSEUR POUR EXTERMINER LA POPULATION KAMPUCHEENNE

Les ler et 2 mars derniers, la clique de Hanoi agresseur a envoyé ses avions épandre des produits toxiques jaunes sur les villages de nos habitants dans le district de Pailin, province de Battambang (région Nord-Ouest), faisant 189 victimes dont 3 ont péri.

Les 26, 27 et 28 février, dans ce même district de Pailin, les agresseurs vietnamiens ont tiré à partir des canons de 105mm et des mortiers de 82mm des obus de gaz toxiques, et épandu par avions des produits toxiques jaunes sur les villages de Sala Krao, de Phnom Kuy et le long de la route No 10. 2 habitants ont été tués, 28 sont dans un état très grave, 9 sérieusement affectés et un certain nombre d'autres plus ou moins empoisonnés.

Rappelons également que du 25 janvier au 13 février, des avions vietnamiens ont aussi épandu des produits chimiques toxiques dans la région de Leach Ouest, faisant plusieurs victimes dont 6 dans un état grave, et qui auraient succombé au bout d'une demi-journée ou d'une journée, si des soins adéquats n'étaient pas donnés à temps.

En plus de cela, la clique de Hanoi agresseur envoie des agents vietnamiens se faufiler partout à travers les régions sous son contrôle provisoire pour empoisonner les sources d'approvisionnement en eau, injecter du poison dans les produits alimentaires vendus aux marchés et même dans les fruits sur les erbres des vergers pour exterminer d'une façon des plus criminelles et ignobles la population kampuchéenne.

1 . . .

A/37/152 8/14915 Français Annexe Page 2

> Au moment même où la communauté internationale presse le Vietnam et l'Union Soviétique de cesser cet usage criminel des armes chimiques universellement prohibées, les autorités de Hanoi, faisant fi de cette juste exigence, ne fait que l'intensifier plus frénétiquement encore et ce, d'autant plus que l'Union Soviétique lui fournit à profusion des armes chimiques de toutes sortes. Le nombre des victimes kampuchéennes n'a cessé d'augmenter de jour en jour.

> N'ayant pas réussi à triompher du Kampuchea dont elle pensait ne faire qu'une bouchée et voyant au contraire ses troupes d'agression de 250.000 hommes s'enliser de plus en plus profondément sur les champs de bataille du Kampuchea, la clique de Hanoi agresseur, en dernier recours, en vient à cette guerre chimique dans le but de briser la détermination du peuple et la l'Armée Nationale du Kampuchea Démocratique et réaliser enfin sa stratégie expansionniste.

Au nom des victimes et au nom du peuple du Kampuchea tout entier, le Ministère de l'Information du Kampuchea Démocratique dénonce et condamne avec la dernière vigueur les crimes de génocide perpétrés au moven des armes chimiques par la clique de Le Duan agresseur contre le peuple kampuchéen. Il lance un appel aux gouvernements, partis politiques, organisations de masse et personnalités épris de paix et de justice dans le monde pour qu'ils stigmatisent l'usage des armes chimiques au Kampuchea par les autorités de Hanoi et exigent sa cessation immédiate. Il appelle en particulier les Nations Unies à envoyer d'urgence au Kampuchea une commission d'enquête, comme il a été décidé à la 35ème Assemblée Générale des Nations Unies pour ce qui concerne l'usage des armes chimiques par les agresseurs vietnamiens et soviétiques au Kampuchea, au Laos et en Afghanistan, afin d'en recueillir sur place des preuves concrètes, et à prendre des mesures appropriées pour arrêter à temps l'extermination de la population kampuchéenne par les armes chimiques vietnamiennes. Le Ministère de l'Information du Kampuchea Démocratique voudrait exprimer ici son approbation aux rapports sur les résultats de l'examen du sang prélevé sur 9 Kampuchéens victimes des armes chimiques vietnamiens vers la fin de 1981, que la Représentante Permanente des Etats-Unis d'Amérique a produits et communiqués au secrétaire-Général des Nations Unies le 24 février dernier. (Document ONU A/37/102 du 25 février 1982).

En vue de mettre rapidement un terme à la criminelle guerre chimique perpêtrée par la clique de Hanoi agresseur au Kampuchea et au Laos, et par l'Union Soviétique en Afghanistan, le Ministère de l'Information du Kampuchea Démocratique voudrait également lancer un appel aux gouvernements des pays épris de paix et de justice pour qu'ils apportent leur soutien à l'initiative

des Etats-Unis d'Amérique qui suggèrent la tenue d'une Conférence Internationale pour s'opposer à l'urage des armes chimiques. Nous souhaitons qu'une telle conférence puisse se tenir le plus tôt possible car chaque jour, nombre de Kampuchéens, Lao et Afghans succombent sous les armes chimiques des criminels agresseurs vietnamiens et soviétiques.

> Kampuchea Démocratique, le 9 mars 1982

Le Ministère de L'information du Kampuchea Démocratique